



Venez danser à Grasse

du 30 avril au 7 mai et du 3 au 10 septembre 2022

Spécial SBK : Salsa - Bachata - Kizomba

515€ par personne



Débutants ou déjà danseurs, venez vous initier ou vous perfectionner. Nos professionnels de la danse, vous transmettront leur passion dans la bonne humeur, en toute convivialité !

Ce tarif comprend :

- La pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour.
- Le logement en chambre standard.
- Le linge de toilette fourni et les lits faits à l'arrivée
- Les animations soirées, dont 2 soirées dansantes animées et une soirée de gala avec repas festif.
- toutes les animations dansantes



supplément
chambre
individuelle
OFFERT

Ce tarif ne comprend pas :

- Les frais de dossier et de participation à la vie associative (30€)
- La taxe de séjour et l'assurance annulation facultative (3%)
- Le supplément chambre supérieure : 6€/jour

PROGRAMME DU SEJOUR du 2ème au 7ème jour



votre lieu de séjour

VILLAGE VACANCES LES CEDRES

34, av. St Exupéry
06130 GRASSE

Tel : 04.93.40.61.61
lescedres@aec-vacances.com

- **Tous les jours, en plus des soirées dansantes, piste de danse ou show animés par Philippe et Marie Line, vous pourrez assister à 2 cours par jour, avec 2 niveaux proposés (débutant et intermédiaire).** Le matin, cours de Kizomba et l'après-midi, cours de Bachata et Salsa, encadrés des professionnels licenciés FFD (dances citées à titre indicatif, liste non contractuelle).
- **Le dimanche après-midi :** animation piste de danse.
- **Grande soirée de gala** le vendredi soir. Dîner festif et tenue "blanche" pour la soirée dansante animée par un DJ.
- **Horaires des cours :** Le 1er cours du dimanche est à 17h. Les autres jours, de 10h15 à 11h45 et de 17h à 18h30. Pas de cours le mercredi matin. Vous pourrez également bénéficier des équipements du village de vacances et participer aux animations proposées en journées et soirées. Voir programme sur place.

Les inscriptions sont ouvertes à tous, couples ou personnes seules. Cependant, l'épidémie de Covid qui perdure et les contraintes sanitaires qui en découlent nous obligent à informer clairement les personnes seules qui souhaitent s'inscrire.

En effet, dans ce contexte les couples dansent en couple et les personnes seules - majoritairement des femmes - risquent de devoir accepter de danser entre elles si la parité hommes / femmes n'est pas atteinte.

De notre côté, nous vérifierons régulièrement la parité hommes seuls / femmes seules. Si 1 mois avant le début du séjour, la parité n'était pas respectée, toutes les personnes seules seraient contactées pour valider l'inscription aux conditions indiquées ci-dessus ou annuler sans frais leur séjour